

Réponse de l'équipe Recherche sur les gestionnaires de placements (RGP) à la crise en Ukraine

Lorsqu'un événement international majeur comme la guerre en Ukraine se produit, l'équipe Recherche sur les gestionnaires de placements (RGP) entre automatiquement en action. Ainsi, l'équipe RGP entretient un dialogue continu avec les gestionnaires de fonds.

Outre la réduction de leur exposition aux avoirs russes, la surveillance des conséquences plus larges sur l'économie mondiale est un thème récurrent chez de nombreux gestionnaires de fonds, notamment en ce qui a trait aux produits de base et aux chaînes d'approvisionnement. Les marchés mondiaux ne sont pas les seuls à subir les contrecoups de la crise en Ukraine, les marchés émergents aussi. On surveille étroitement la situation, tant pour ses répercussions sur les marchés émergents que pour les échos plus vastes qu'elle pourrait avoir (les effets des sanctions, le prix du pétrole, l'approvisionnement énergétique dans les marchés développés, etc.).

L'un des principaux aspects de notre examen des activités des gestionnaires de placements consiste à sélectionner et à évaluer les gestionnaires de fonds en fonction de leur capacité et de leur habileté à anticiper et à atténuer les risques. Nous communiquons fréquemment avec nos partenaires sous-conseillers et discutons régulièrement de leur approche à l'égard des défis actuels et éventuels du marché. La détermination et l'atténuation des risques sont encore plus importantes lors d'événements internationaux majeurs comme ceux auxquels nous faisons face à l'heure actuelle.

Dans une telle conjoncture, nous analysons d'abord chacun de nos fonds pour identifier ceux qui présentent l'exposition la plus forte. Nous communiquons ensuite avec tous les gestionnaires de fonds exposés à des secteurs préoccupants pour mieux comprendre l'approche des gestionnaires de portefeuille, notamment la position de la société de placement quant à la conservation ou à la vente des avoirs sensibles. Si, à la suite de notre examen, nous craignons que l'un de nos gestionnaires de portefeuille n'adopte pas une approche mesurée et prudente, nous utiliserons notre processus d'examen des activités des gestionnaires de placements pour signaler le mandat et agir en conséquence.

Le 15 mars 2022